

ÉVÉNEMENT

Le Festival des Forêts
fête ses 20 ans

Page 2

ACTUALITÉ

MAGEO, un maillon essentiel
du transport fluvial

Page 7

SCOT

Donnez votre avis sur l'avenir
du Compiégnois

Page 16

COMPIEGNE

N O T R E  V I L L E

JUIN 2012 - N°305 - www.compiegne.fr

LES INTERNATIONAUX DE DRESSAGE

DU 1^{ER} AU 3 JUIN

Pages 8 et 9





Grand Litier ★

Literie Y. Lamouche



- ★ LITERIE tous modèles, toutes dimensions
- ★ CANAPÉS ★ FAUTEUILS ★ LINGE DE LIT



FABRICATION DE SOMMIERS DANS NOTRE ATELIER



141, avenue Jean Moulin - ZAC du CAMP DU ROY **JAUX**
TÉL. **03 44 83 41 07**

Les cuisines à vivre **CoCoon In**

Miele **FRANKE**

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE
7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIEGNE - Tél. : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 18

NOVY SIEMENS hardy
Rohlin
GAGGENAU
ILVE
WIPAC

ARBATECO
Construction et Rénovation Ecologique **06.28.07.08.89**

CONSTRUIRE
ISOLER
DECORER
AMENAGER

contact@arbateco.fr
www.arbateco.fr

Donnez un sens à votre projet immobilier

COMPIEGNE - Centre ville
Appartement T4 comprenant entrée, cuisine aménagée, cellier, séjour salon avec balcon, 2 chambres, wc et SdB. **Bonne distribution.** Cave. **DEP : E.**
170.000€

COMPIEGNE
Appartement T4 de 85m², offrant entrée avec placards, cuisine équipée, 2 chambres avec placards, séjour, salon, SdB et wc. Cave. **DEP : D.**
180.000€

COMPIEGNE
Maison avec jardin et dépendance, offrant cuisine ouverte sur séjour salon, cellier et à l'étage 3 chambres, SdB et wc. **Proche commerces.** **DEP : NC.**
245.000€

COMPIEGNE
Appart T4 au dernier étage d'un immeuble de standing avec ascenseur, compr. vaste séjour, cuisine équipée, SdB, wc, 2 chambres et un bureau en mezzanine, 2 places de station et cave. **Spacieux et lumineux.** **DEP : C.**
435.000€

COMPIEGNE
Maison contemporaine d'env. 180m² avec jardin et garage, comprenant cuisine équipée, vaste séjour salon avec cheminée, bureau, et au total, 2 SdB, 2wc, et 5 chambres. **Proche de tous commerces ! Posez vos meubles !** **DEP : C.**
540.000€

Etude de Maître BERNARD
114, rue Saint-Lazare à Compiègne (60200) **03 44 207 207 - 06 84 70 16 45**
<http://office-bernard.notaires.fr>

Ecoute, compréhension, conseil et partage de vos projets
Emoluments de négociation à la charge de l'acquéreur. Soit 5% jusqu'à 45 735€ et 2,5% au-delà. TVA en sus.

COMPIÈGNE
pôle universitaire

MARGNY LÈS COMPIÈGNE
av. R. Poincaré

Intermarché SUPER

5% EN AVANTAGE CARTE TOUS LES JOURS SUR LES PRODUITS SELECTION DES MOUSQUETAIRES
À PARTIR DE 5 PRODUITS ACHETÉS

10% EN AVANTAGE CARTE POUR LES FAMILLES NOMBREUSES*
SUR LES MARQUES

7/7 FID

FAMILY FID

*voir conditions en magasin

NOUVEAU À MARGNY leDRIVE

Commandez sur **ledriveintermarche.com**
Même prix qu'en magasin

- 1 Je commande...
- 2 Je règle...
- 3 ... et hop, c'est dans mon coffre !

SOCIAL-SOLIDARITÉ

Partage-Travail, outil efficace de la dignité

Elle fait partie des associations intermédiaires et demeure indispensable dans la lutte pour le retour à l'emploi. A Compiègne, depuis 1987, Partage-Travail contribue à rendre leur dignité à ceux que la vie a parfois laissé au bord du chemin.



René Esquenet, président de Partage-Travail.

Un rôle que René Esquenet, le président de Partage-Travail, résume d'une phrase : "Pour être digne, une personne doit être debout". C'est cette éthique qui a conduit un groupe de bénévoles à fonder cette association voilà vingt-cinq ans.

"Nous pratiquons en fait l'anti assistanat, il nous importe surtout de remobiliser ceux qui viennent nous voir pour qu'ils puissent sortir la tête de l'eau et se reprendre en main.

Et dans cet esprit nous permettons à ces personnes de retrouver une activité rémunérée" explique René Esquenet. Elles sont ainsi six cents chaque année à frapper à la porte de l'association. "Toutes sont reçues, nous leur apportons l'accueil et surtout l'écoute qui leur manquent tellement.

Nous sommes là aussi pour les orienter vers les différents services administratifs et institutionnels qui leur permettront d'améliorer leur situation sur le plan social ou matériel. Il nous paraît en effet impensable de ne pas accompagner ces personnes dont certaines sont en véritable détresse" confie le président de Partage-Travail.

Une diversité d'emplois

Cette véritable mission de service public que se sont fixée les créateurs de l'association prend ici tout son sens.

"Nous recevons toutes les tranches d'âge

et pour tous il convient de redonner une utilité sociale et humaine par la reprise d'une activité.

Souvent ceci passe en premier lieu par des conseils sur la présentation ou le comportement. Nous travaillons sur le savoir-être plus que sur le savoir-faire" insiste René Esquenet. De même les secteurs d'activités proposés sont très diversifiés. "Emplois de maison, bricolage, gardien d'immeuble, industrie, aide à domicile, on retrouve ici tous les types d'emplois dans tous les domaines, tout cela en respectant scrupuleusement les règles du code du travail. En parallèle à ces heures de travail, nous permettons aussi à ceux qui font appel à nous d'accéder à une formation qualifiante ou non" précise le président de l'association.

Un dispositif qui s'avère constituer un outil extrêmement efficace : ainsi en 2011, 313 personnes (dont 99 bénéficiaires du RSA) ont pu être remobilisées grâce à une activité rémunérée soit un total de 65 004 heures travaillées. 11 d'entre elles ont retrouvé un emploi durable en CDI ou en CDD supérieur à 6 mois. 14 ont décroché un emploi de transition au travers d'un CDD inférieur à 6 mois ou un CAE. 7 enfin ont accédé à d'autres structures de formation ou d'insertion. "L'essentiel est que 32 personnes aient retrouvé une dignité par cette insertion professionnelle" confirme René Esquenet.

Derrière ces résultats, d'autres réalités financières se révèlent. "En termes de contributions sociales et de taxes sur les salaires, ces remises à l'emploi ont généré un total de 443 000 euros. Un montant à mettre en relation avec la dotation de l'Etat de 19 800 euros ce qui signifie qu'un euro investi par l'Etat rapporte 22,5 euros à la collectivité" démontre le président de Partage-Travail. En clair, une telle association ne coûte rien, au contraire, elle génère des finances et dans le même temps remplit une mission de service public.

René Esquenet sait de quoi il parle car ses compétences ont été reconnues par l'association compiégnoise mais aussi plus largement, il est aujourd'hui président de l'Union nationale des associations intermédiaires.

Rens. : Partage-Travail, 12, rue Saint-Germain. Tél. : 03.44.86.42.82. ■

Le club Soiron fait de la prévention

Le 8 mars dernier, Nadine Declin, présidente du Club Soiron a organisé avec la Police Municipale, une campagne de sensibilisation à la sécurité.



La Police municipale prodigue de précieux conseils aux personnes âgées en matière de sécurité.

Les personnes âgées ont pu découvrir lors d'un exposé précis suivi d'un échange avec la Police, les grands principes pour se prémunir des vols, attaques et arnaques.

Denis Remy, chef de la Police Municipale était aux manettes. Il a prodigué des conseils précieux lors des départs en vacances mais le chef de la Police Municipale a également insisté sur les gestes quotidiens : sortir en ville avec peu

d'espèces, ne pas laisser son porte monnaie visible, se munir d'un sac à main pratique et sécurisant... Près de 30 personnes très attentives étaient présentes.

Denis Remy a profité de cette occasion pour rappeler à l'assistance que la municipalité avait mis en place, depuis plusieurs années, le plan "Tranquilité - Vacances" dont Compiègne Notre Ville fait chaque année la promotion. ■

Pour greffer des organes, il faut d'abord les donner !

Depuis 2010, le Centre Hospitalier de Compiègne est préleveur officiel multi-organes et tissus. Vendredi 22 juin, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, il vous présentera le Don d'organes sous tous ses angles.

Le don d'organes soulève encore interrogations et tabous... et vous ne parvenez pas à vous prononcer en faveur ou non d'une telle démarche. Il s'agit pourtant d'une question essentielle afin d'éviter un choix douloureux à vos proches. Démarche administrative et médicale, besoins des malades et nature des greffes, les équipes paramédicales du Centre Hospitalier de Compiègne (CHC)

vous dévoileront les données essentielles du don en toute transparence.

Le don, en chiffres :

19 vies améliorées ou sauvées grâce aux dons prélevés au CHC depuis 2010. Un don possible jusqu'à 90 ans. Plus d'informations : <http://www.ch-compiegne.fr/>

Règlement amiable des litiges avec les conciliateurs de justice

Les conciliateurs de justice ont pour mission de faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable des différends portant sur les droits dont les parties ont la libre disposition, quels que soient la nature et le montant du litige.

Ils interviennent dans le cadre des conflits individuels d'ordre patrimonial : troubles de voisinage, mitoyenneté, malfaçons, en matière de travaux du bâtiment, problèmes locatifs...

Les conciliateurs peuvent être saisis sans forme par toute personne physique ou morale. En cas de conciliation, un constat d'accord est établi, signé par les parties et le conciliateur et déposé au Tribunal d'Instance.

Les parties ont la faculté de demander la force exécutoire à ce constat.

A Compiègne, les conciliateurs tiennent des permanences à l'annexe de l'Hôtel de Ville, à côté du Musée de la Figurine :

- Monsieur Duchaussoy, tous les mardis et jeudis de 9h00 à 11h30 - Bureau B
- Monsieur Stoltz, tous les mercredis de 14h à 16h - Salle A
- Madame Mauchamp Mottelet, tous les vendredis de 9h à 11h - Salle A

Au CCAS de la mairie de Margny-les-Compiègne :

- Michel Cuelhes, tous les vendredis de 9h00 à 11h00.

DOSSIER



Photos Jean Morel

Du 1^{er} au 3 juin, Compiègne accueillera les meilleurs cavaliers français et internationaux de dressage du moment.

COMPIÈGNE, CAPITALE DU DRESSAGE MONDIAL

Du 1^{er} au 3 juin, 160 couples cavaliers / chevaux représentant près de 25 nations seront à Compiègne pour participer aux Internationaux de dressage organisés par l'Association Compiègne Equestre. Cette nouvelle édition permettra au grand public de découvrir cette discipline, base de toute pratique équestre.

Rendez-vous au terrain du Grand Parc au niveau du carrefour Royal, tous les jours de 9h00 à 17h00, nocturne le samedi.

➤ A propos du dressage

Le dressage est l'une des trois disciplines olympiques avec le concours complet et le saut d'obstacles. Exigeant une parfaite maîtrise technique et beaucoup de précision, le dressage met en valeur l'osmose entre le cavalier et sa monture. Cette discipline est certainement la plus pointue des sports équestres.

Sur un rectangle de 60m x 20m, le couple doit exécuter un enchaînement d'environ 20 figures imposées ou libres qui forme une reprise. Les juges notent le couple sur son aisance, sa fluidité, la précision et l'exécution des figures aux trois allures (pas, trot, galop), la soumission du cheval, l'impulsion et la position du cavalier.

Les notes attribuées par figure sont comprises entre 1 et 10 ; certaines peuvent être associées à un coefficient en fonction du niveau de difficulté de l'épreuve.

Une discipline artistique

Le dressage est davantage comparé à un art qu'à un sport tant la recherche esthétique du mouvement prédomine.

On ne peut évoquer cette discipline sans parler des reprises "Freestyle" qui sont les plus prisées du public. Elles permettent aux cavaliers de s'exprimer librement sur une musique. Un savoureux mariage d'harmonie et de grâce où se mêlent les enjeux de la compétition et les performances techniques.

➤ La compétition

Pas moins de 16 compétitions sont inscrites au programme des couples engagés qui s'illustreront soit dans le CDI 3* Crédit Mutuel Nord Europe, soit dans le CDI Espoirs Sita.

Le CDI 3* Crédit Mutuel Nord Europe

Le CDI 3* compte 7 épreuves sur 2 niveaux ("Grand Tour" et "Petit Tour"), toutes réservées aux cavaliers professionnels internationaux. Le "Grand Tour" comprend le Grand Prix, le Grand Prix Spécial, le Freestyle Grand Prix et le Grand Prix Consolation.

Ces épreuves sont de format identique à celles qui seront disputées aux Jeux Olympiques de Londres cet été.

Le Grand Prix : samedi 2 juin

Le Grand Prix représente le plus haut niveau de difficultés en dressage. Pour les 40 couples en lice, cette épreuve met en valeur la légèreté du cheval, l'expérience du cavalier, sur des reprises très techniques comprenant des figures délicates à réaliser aux trois allures.

Le Grand Prix Spécial : dimanche 3 juin

De même niveau technique que le Grand Prix, cette épreuve est toutefois légèrement plus courte et plus concentrée. 15 couples seront au départ.

Grand Prix libre en musique : dimanche 3 juin

C'est une épreuve artistique, les 15 concurrents présenteront une reprise de leur choix, incluant les trois allures et les fondamentaux de Haute Ecole, le tout à dérouler dans un temps imparti.

Le Grand Prix consolation : dimanche 3 juin

De même niveau technique que le Grand Prix, cette épreuve concernera les 10 couples qui n'auront pas pu concourir dans le Grand Prix Spécial et dans la Freestyle Grand Prix. Le "Petit Tour" est composé du St Georges, de la Freestyle Intermédiaire 1, de l'Intermédiaire 1. Le "Petit Tour" voit s'illustrer des couples qui débutent leur carrière au niveau international. D'un bon niveau, ces trois épreuves exigent toutefois moins de technicité dans les enchaînements des figures.

Le St Georges : vendredi 1^{er} juin

Epreuve de niveau moyen, le St Georges comprend des exercices qui mettent en valeur la soumission du cheval dans la pratique de l'équitation classique.

Libre Intermédiaire 1 en musique : samedi 2 juin

Les cavaliers présenteront une reprise qu'ils auront imaginée et qui tiendra compte du niveau de difficulté d'une Intermédiaire 1.

L'Intermédiaire 1 : dimanche 3 juin

Epreuve de niveau légèrement plus avancé que le St Georges, l'Intermédiaire 1 a pour but de faire progresser les chevaux.

Le CDI Espoirs SITA

Ce CDI Espoirs Sita 2012 s'inscrit d'ores et déjà comme une répétition des prochains championnats d'Europe qui se dérouleront, en 2013, au stade équestre du Grand Parc à Compiègne.

Trois catégories vont disputer le CDI Espoirs Sita, où les sélectionneurs nationaux jaugeront leurs troupes en vue de l'échéance européenne.

Catégorie Poneys : les cavaliers sont âgés de 12 à 16 ans, leur poney ne doit pas toiser plus de 1,48m au garrot.

Catégorie Juniors : les cavaliers sont âgés de 14 à 18 ans.

Catégorie Jeunes cavaliers : les cavaliers sont âgés de 16 à 21 ans.

Pour chaque catégorie, le format des épreuves et le programme sont identiques à ceux des championnats d'Europe.

Epreuves par équipes : vendredi 1^{er} juin

Epreuves individuelles : samedi 2 juin

Reprises libres en musique : dimanche 3 juin

Ces reprises sont réservées aux 15 meilleurs couples de l'épreuve individuelle de chaque catégorie.

Spectacle équestre avec Lucien Gruss, dimanche 3 juin après-midi

Lucien Gruss est le maître du dressage en liberté.

L'association Compiègne équestre a cœur de faire partager sa passion du cheval à tous et de faire découvrir les nombreuses disciplines équestres. **Petits et grands pourront ainsi assister au spectacle gratuit de Lucien Gruss et de ses chevaux, dimanche 3 juin dans l'après-midi.**

L'Association Compiègne Equestre a choisi de faire appel à l'un des maîtres du dressage en liberté. Lucien Gruss et ses chevaux présenteront deux nouveaux numéros (monté et en liberté) ; magie et élégance au rendez-vous sur la carrière d'Honneur...

Les animations**Tous à la Voltige !
Dimanche 3 juin après-midi**

L'Association Voltige Equestre Compiégnoise propose une découverte de la Voltige à travers des démonstrations et des baptêmes sur le terrain en herbe. Ces baptêmes gratuits sont réservés aux enfants de 5 à 12 ans. Aujourd'hui, la voltige équestre est une des premières disciplines que le jeune enfant peut pratiquer à poney ou à cheval. Elle est aussi accessible à tous les cavaliers débutants. Beaucoup de moniteurs d'équitation proposent des figures de voltige à leurs cavaliers débutants ou confirmés comme outil pédagogique de mise en selle, leur permettant d'acquérir plus d'aisance en éprouvant des sensations différentes et plus de confiance au contact du cheval.

Découvrez l'exposition de véhicules hippomobiles de Michel Vincent

Michel Vincent présentera le dimanche sur le Terrain d'Honneur un échantillon de sa superbe collection de voitures hippomobiles des métiers d'antan.

Vous serez conviés à faire le tour du Terrain d'Honneur dans l'une de ces voitures tirées par des chevaux de la race "Trait du Nord". ■

Restauration : sur place dans le Village des exposants

Entrée et parking : gratuits

Animations gratuites

Renseignements : www.cdi.compiègne-equestre.com



www.simplymarket.fr

www.simply-market.fr
SIMPLY
 MARKET

à Compiègne

Livraison **GRATUITE** à partir de **76 €**

Une équipe toujours à votre écoute on s'en lasse pas !

Les + beaux fruits, les + beaux légumes **vous êtes dans le frais**

Des prix bas tous les jours!

Le choix sans l'embarras du choix si, si ça existe !

Développement photos - Cordonnerie - Station de gaz

5 HAPPY déduits immédiatement en caisse **sur les produits Auchan**

OUVERT 7J/7
 Du lundi au samedi de 8h30 à 21h
 et le dimanche jusqu'à 12h45

47, 49 rue Notre Dame du Bon Secours
 60200 COMPIÈGNE
 TÉL.: 03 44 86 03 06
 www.simply-market.fr

Après la commercialisation réussie du programme résidentiel

Les Allées de l'Impératrice

grâce à la confiance de ses acquéreurs et des ses partenaires,

Eiffage Immobilier Picardie sera heureux de vous retrouver prochainement

à Compiègne, au Pont Neuf ZAC des DEUX RIVES



0800 734 734
 www.eiffage-immobilier.fr

EIFFAGE
 IMMOBILIER
 PICARDIE

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Hommages et féminages



A travers mes expositions de 2005, 2007 et 2010, je souhaitais valoriser notre patrimoine humain et technique Compiégnois, en matière de savoirs et de savoir-faire.

La langue française interdisant à une femme de présenter ses *hommages*, j'ai adopté le terme *féminages*, pour souligner aussi l'engagement féminin.

Les métiers, leur transmission, une leçon nécessaire pour notre époque, pour nous-mêmes, mesurant les notions de services, de proximité, d'utilité collective, à retrouver aujourd'hui plus qu'hier.

Cette transmission à des hommes, à des femmes porteurs d'un message vivant me semble la meilleure manière de les réhabiliter socialement et moralement. Faire savoir ce savoir-faire.

Baron 3 générations de bâtisseurs depuis 1893, Baudoux-Boitel 3 gén. d'antiquaires 1887, Beauvais 2 gén. de notaires 1930, Blase 3 gén. de commerçants statuaires 1860, Boesch 3 gén. de dentellières brosières 1870, Brault 3 gén. de juristes 1903, Brière 4 gén. de banquiers 1812, Cacheur 4 gén. de commerçants textiles 1871, Carbonnier 4 gén. d'assureurs 1891, Carly 12 gén. d'agriculteurs 1605, Coutte 4 gén. d'épiciers 1861, Daniel 3 gén. de commerçants quincailliers 1878, Decourbe 4 gén. de charbonniers 1875, Demouy 4 gén. de bâtisseurs 1880, Drugeon 2 gén. de métreaux 1897, Dubois 4 gén. de commerçants de cuisinières 1896, Dujour

2 gén. de plombiers 1942, Dusehu 3 gén. de commerçants en luminaires 1881, Fontaine 2 gén. de pharmaciens 1906, Gengembre 2 gén. de pharmaciens 1947, Ginestet 3 gén. de pharmaciens 1904, Guerdin 4 gén. de marinières 1919, Hutin 4 gén. de photographes 1883, Jouve 4 gén. de ferrailleurs 1851, Lecourt 4 gén. de coiffeurs 1834, Legay 2 gén. de bijoutiers 1934, Lejeune 4 gén. de médecins 1842, Leterrier 2 gén. de commerçants en habillement 1936, Mahieux 2 gén. de peintres 1920, Meunier 3 gén. de cinéastes 1909, Mourichon 2 gén. de techniciens de la pierre 1888, Ottobrino 2 gén. de coiffeurs 1938, Riche et Sébastien 3 gén. de quincailliers 1876, Ruggéri 3 gén. d'ébénistes 1906, Sartre 3 gén. de couturières 1890, Savariégo 5 gén. de marchands de tissus 1895, Scandella 2 gén. d'accordéonistes 1884, Siméoni 2 gén. d'aéronautes 1920, Théry 3 gén. d'horticulteurs 1876, Tonnelier 3 gén. de comptables 1912, Toustou 3 gén. de chapeliers 1860, Tronel 4 gén. de ramoneurs 1879, Truéba 4 gén. de glaciers 1876, Woimant 3 gén. de médecins 1880.

J'ai essayé de ranimer ces visages par ce devoir de mémoire, de remercier ces personnes qui m'ont ouvert leur cœur, leurs albums, au service de leurs concitoyens depuis des générations et dont on reconnaît mérites et qualités.

Claire AOUN

Conseillère Municipale du Centre-ville

Et si on mangeait bien, bon et pas cher



Manger au moins 5 fruits et légumes par jour... Consommer 3 ou 4 produits laitiers et bouger le plus possible... Ces repères sont maintenant connus de tous, véhiculés par les médias.

Ce sont les consignes du P.N.N.S (Plan National Nutrition Santé).

Toutefois en fonction de notre budget, de notre organisation, ou simplement un manque d'information, il n'est pas toujours simple d'appliquer ces consignes dans notre vie quotidienne, et un petit "coup de pouce" de temps en temps, un petit accompagnement, est parfois nécessaire.

Au-delà des actions qu'elle mène déjà, la ville de Compiègne a décidé de s'impliquer encore plus pour contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être de ses concitoyens.

Lors du conseil municipal de juin 2011, la proposition d'adhérer à la charte "Ville active PNNS" a été validée.

Notre ville a aussi choisi de s'engager dans cette dynamique pour concevoir un programme d'aide sur l'axe nutrition santé, avec dans un premier temps des actions ciblées sur des catégories de personnes, actions qui se traduisent par des groupes "nutrition cuisine", "nutrition santé", "équilibre alimentaire", "accompagnements". Tout ceci dans le cadre des appels à projets de l'A.R.S (Agence Régionale de Santé).

C'est le CCAS qui prend en charge l'élaboration des projets avec l'aide d'une diététicienne, Dominique Le Beller.

Déjà : - au centre d'hébergement des femmes victimes de violence

- au service du portage des repas à domicile - auprès des clubs des aînés où 4 séances de nutrition / cuisine se sont déroulées dans une bonne ambiance.

Cette année, d'autres actions verront le jour, entre autres auprès des assistantes maternelles et des groupes de mères de famille.

5 fruits et légumes c'est bien, même très bien, mais les prix sont parfois élevés, l'organisation familiale pas toujours adéquate. Il semblerait qu'une évidence se fasse jour, nos concitoyens commencent à prendre en charge "la santé par la nourriture" et pourraient en faire un début de priorité.

Le slogan "manger mieux bouger plus" pris et repris par les médias devient une évidence.

5 fruits ou légumes, peuvent-être frais bien sûr, mais aussi surgelés et pourquoi pas en conserve. Le repas autour de la table familiale favorise la constitution de repas plus équilibrés, plus conviviaux.

Certes, c'est souvent impossible pour les repas principaux, mais au moins pour un. Ne pas oublier que celui du matin a une importance capitale... pourquoi ne pas privilégier celui-là si les deux autres sont impossibles ?

Alors bougeons ! Montons les escaliers, abandonnons les ascenseurs ! Prenons le vélo plutôt que la voiture et sachons prendre joie à manger et à cuisiner, quitte à le faire à tour de rôle.

Une alimentation correcte doit d'une part faire plaisir et d'autre part conserver la santé, voire l'améliorer.

Geneviève POUYET-TRUCHOT

Conseillère municipale

Députée auprès de l'adjoint à l'écologie, au développement durable et à la solidarité

OPPOSITION

A propos du Schéma de Cohérence Territoriale du Compiégnois (SCOT)

Philippe Marini a tenu aux salles saint Nicolas, le 18 avril 2012, une réunion de communication politique et de présentation du schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui engage l'avenir de Compiègne et des communes de l'agglomération pour les quinze années qui viennent.

Le SCOT nous concerne toutes et tous dans notre vie quotidienne.

Converti au développement durable qu'il narguait hier en parlant de "charabia socialiste", celui-ci va devoir mettre réellement en application cette notion inscrite dans la Loi par Lionel Jospin depuis 2000 (Loi SRU) et réaffirmée par les Grenelle 1 et 2 de l'environnement.

Concilier la préservation de l'environnement avec l'évolution économique et sociale, prendre en compte le long terme dans tous les choix d'aménagement et de développement qui engagent les territoires deviennent des obligations juridiques et morales des élus et des populations en France et dans le Compiégnois en particulier.

La concertation une grande absente du SCOT :

La concertation, le large débat, la réflexion commune sont les conditions de la bonne réalisation d'un SCOT, il est regrettable que ce document qui est en voie d'achèvement n'ait pas fait l'objet d'une plus large concertation. Notre groupe n'a eu aucune communication des différents documents, aucun débat n'a eu lieu en conseil municipal (C'est cela la démocratie locale selon Philippe Marini). Seule une exposition itinérante récemment mise en ligne permet aux citoyens de visualiser les projets de l'agglomération une fois que tout est décidé, comme d'habitude... La mise en place d'ateliers participatifs par exemple comme dans le PLU de Clairoix aurait permis d'associer tous les habitants à cette démarche qui concerne leur avenir...

Préserver la ressource agricole, un enjeu de développement durable absent du SCOT :

Si on laisse faire Philippe Marini, ce sont 520 hectares de terres agricoles qui vont être

convertis en zones d'urbanisation, soit l'équivalent des communes de Bienville et Clairoix !...

La réflexion doit donc s'engager avec courage sur les différents sites d'urbanisation prévus, notamment sur Compiègne (25 RGA, Ecole militaire et autres opportunités). Ils doivent être réétudiés, pour la mise en place de programme de logements et d'équipements respectant la mixité sociale et urbaine, dans une densité compatible avec une économie de la consommation des terres agricoles, en concertation avec les citoyens ; c'est cela la réalité du développement durable.

Les déplacements, une urgence absente du SCOT :

Un quartier de la gare d'un autre âge, difficilement accessible notamment en vélo, des pistes cyclables non connectées, un manque de liaison piétonne ou vélo avec la zone commerciale de Jaux Venette, une vision des transports uniquement centrée sur l'agglomération, sans concertation avec les autres communes (Thourotte, Ribécourt,

Noyon...), aucune réflexion prospective sur les potentialités de transport par la rivière, sur les économies d'énergie et l'émission des gaz à effets de serres...Ce SCOT a vraiment besoin d'être revu...

Nous exigeons donc un véritable débat sur le SCOT, dans la ville, dans chaque quartier, sur l'avenir qui concerne tous les compiégnais : Emploi, transports, équipements, logements, cadre de vie, démocratie locale. Cela demande de l'écoute et du respect des habitants et non de la communication politique et du passage en force.

Le SCOT ne doit pas être une coquille vide, ne soyons pas les spectateurs mais les acteurs de l'avenir de notre ville et de l'agglomération. Plus de démocratie c'est bon pour la démocratie.

Frédéric Pysson, Solange Dumay, Olivier Koval, Anne Serret, Michel Fumagalli, Théodora Gomballou, Jean Marc Iskin

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Donnez votre avis sur l'avenir du Compiégnois

Le Schéma de Cohérence Territoriale (ou SCoT) est un projet pour l'avenir de l'agglomération. Il concerne les différents aspects de la vie quotidienne : le logement, l'emploi, l'environnement... Les habitants ont eu l'occasion de s'exprimer le mois dernier et pourront à nouveau le faire à l'automne.

Le SCoT permettra de définir les grandes orientations de l'aménagement du Compiégnois pour les 15 années à venir. Le projet de SCoT qui vient d'être terminé s'appuie sur des études, sur une enquête menée auprès des habitants et sur un travail de concertation avec l'ensemble des partenaires et des communes.

Dès 2010 des expositions et une réunion publique avaient permis d'apporter aux habitants une première approche, avant qu'un dispositif identique ne soit mis en place en avril et mai derniers.

Les quatre axes retenus sont les suivants :

Axe 1 : Redonner à l'Oise son rôle d'épine dorsale

Axe 2 : Patrimoine et cadre de vie, deux atouts essentiels pour les habitants et pour l'économie

Axe 3 : Soutenir un développement économique qui s'appuie sur l'innovation et la diversification

Axe 4 : Construire une agglomération durable

Pour plus de détails, vous pouvez retrouver

l'exposition sur le site www.agglo-compiegne.fr

Pour ce type de document, toutes les collectivités sont confrontées à un enjeu majeur : le besoin de terrains pour assurer leur développement. L'ARC est dans un contexte particulier avec 66 % de sa surface qui est forestière. De ce fait, pour accueillir de nouvelles entreprises et de nouveaux logements, il est nécessaire d'acheter notamment des terres agricoles, et ce dans une mesure que l'intercommunalité a anticipé. Ainsi, le chiffre annoncé de 520 hectares de terres à urbaniser est inférieur d'un quart à celui préconisé dans le précédent document de référence. De plus, une partie des surfaces à urbaniser correspondront à du renouvellement urbain (notamment en réutilisant les friches militaires), ce qui conduit à l'urbanisation de 380 hectares maximum de terres agricoles d'ici 15 ans.

Les exemples d'orientations proposées sont nombreux, on peut citer notamment :

- construire 400 logements par an pour atteindre les 80 000 habitants sur l'ARC en 2025, et réhabiliter 5 200 logements
- développer 7 pôles économiques (l'Ecole



Photo Jean-Pierre Gilson

d'Etat Major, le pôle de la gare, le parc scientifique et tertiaire, le Parc technologique des rives de l'Oise, les Hauts de Margny, l'UTC et le pôle universitaire et le pôle de développement de Jaux-Venette)

- faciliter les déplacements (intégrer l'ARC au réseau grande vitesse, offrir des transports collectifs périurbains, promouvoir le covoiturage et le vélo...)

Toutes les dimensions de notre développement sont donc prises en compte avec le souci d'équilibre et la double nécessité d'of-

frir des services aux habitants et de préserver leur cadre de vie.

Pour plus d'éclairage sur la démarche en cours et exprimer leurs avis, les habitants auront une nouvelle fois l'occasion d'alimenter le document lors de l'enquête publique qui sera organisée à l'automne (des informations détaillées seront données dans les prochains numéros). Ainsi, c'est dans la concertation que ce projet pourra être modifié avant d'être approuvé par les élus fin 2012. ■

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle

Réalisation : Service communication (ville de Compiègne) - Couverture : Photo Jean Morel

Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiegne.fr

VOUS ACCUEILLE SUR 500m²

**UN ESPACE DE CRÉATION
POUR VOTRE INTÉRIEUR...**

**Décoration
d'intérieur**

**Conseil
à domicile**

ouvert le lundi de 14h30 à 19h
du mardi au samedi de 10h - 12h et 14h - 19h

41 rue Notre-Dame de Bon Secours - 60200 Compiègne
Tél.: 03 44 20 11 61 - www.ruggeri.fr

- 50%

**Offre valable jusqu'au 28/07/2012,
sur Montures "TENDANCES"
et verres "GÉNÉRIQUES"**

42 bis, rue de Paris - 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 20 13 36 - www.optique-toussaint.fr

Les secrets
d'une
bonne vue
à moitié
prix !

CREIL
03 44 56 09 29

CLERMONT
03 44 50 75 51

SENLIS
03 44 60 98 24

COMPIÈGNE
03 44 90 24 19

Le Festival des Forêts fête ses 20 bougies

20 ans déjà que le Festival des Forêts, créé par une équipe de passionnés sous la houlette de Bruno Ory-Lavollée, est né. Avec des concepts toujours plus novateurs, des mises en scène audacieuses, et la venue d'artistes de renommée mondiale, le Festival des Forêts a su s'imposer au fil des ans comme un événement majeur de la vie culturelle, et ce bien au-delà du Compiègnais.



Photo Ugo Ponce

L'orchestre national de Lille se produira le 29 juin au Théâtre Impérial.

Pour cette 20^{ème} édition, le Festival des Forêts promet une programmation de haute volée encore plus étoffée que de coutume, un festival où se croiseront tous les publics, mélomanes et amateurs, jeunes et moins jeunes, enfants et familles.

Un événement artistique va dominer cette édition 2012 : la création, le 29 juin au Théâtre impérial, par l'Orchestre national de Lille et le Chœur régional du Pas de Calais, d'une œuvre majeure de notre temps, grandiose, poignante, emplie de spiritualité : la *Sinfonia da Requiem* de Nicolas Bacri, compositeur en résidence au Festival, cinq fois nommé aux Victoires de la Musique classique. "Nous avons voulu dédier ce concert à la mémoire de Michèle Le Chatelier à qui le festival doit tant" précise Bruno Ory-Lavollée, Président du Festival. Un plateau artistique exceptionnel qui réunira sur scène 160 musiciens et choristes.

Le parc du Palais Impérial accueillera le samedi 7 juillet un concert sous les étoiles autour de l'Orchestre de Picardie qui donnera la Symphonie n°9 "La Grande" de Schubert et les grands airs de Carmen, Faust, *Così fan tutte* et les Contes d'Hoffmann.

Autre temps fort aux portes de Compiègne, le Chœur de l'armée française, chœur d'hommes, unique en France, donnera à Choisy au Bac, le vendredi 22 juin à 20h30, un programme alliant les chants traditionnels aux grandes œuvres lyriques.

Bien d'autres moments du programme méritent d'être cités : "Nous l'avons conçu avec un soin immense, en cherchant à y allier harmonieusement les découvertes et les rendez-vous avec les œuvres chéries du répertoire. La présence d'artistes tels que Ronald Brautigam, David Guerrier, Philippe Berrod, Juliette Hurel, le quatuor Danel, Eliane Reyes fait partie de nos sujets de fierté" poursuit le Président.

Le Festival des Forêts ne serait pas ce qu'il est sans des projets sortant de l'ordinaire. Ils sont légion dans cette vingtième édition : un bal le 21 juin à l'Espace Saint-Pierre des

Minimes, du théâtre musical en forêt, un concert où artistes et public vogueront sur l'Aisne, un concert olfactif, des dîners-concerts, et bien sûr sept concerts randonnées, emblématiques du Festival, où l'on marchera en forêt guidé par des forestiers avant d'entendre la musique.

Enfin, pour les "mélomanes en herbe", le Festival propose quatre "Concerts en famille" et huit "Ateliers des P'tites Zoreilles" à partir de 4 ans sur les lieux des concerts-randonnées et les mercredis, passage Saint-Pierre des Minimes au cœur de Compiègne.

N'attendez plus, achetez vos billets dès maintenant et bénéficiez des meilleurs tarifs.

Achetez vos billets !

- En ligne sur : www.festivaldesforets.fr et www.fnac.com
- Au bureau du Festival, tél : 03 44 40 28 99
- Dans les Offices de tourisme de l'ARC et Pierrefonds
- Sur les lieux de concerts
- Dans les magasins : FNAC, Carrefour, Géant, Magasins U et Intermarché

Bénéficiez des meilleurs tarifs !

- Tarif réduit (sur présentation d'un justificatif)
- En achetant vos billets avant le 1^{er} juin,
- En achetant 3 concerts simultanément
- En venant en groupe (à partir de 10 personnes)
- Amis des musées et bibliothèques de la Ville de Compiègne et demandeurs d'emploi

Tarif jeune

- moins de 25 ans : tarif adhérent¹
 - moins de 12 ans : gratuit
- ¹ Adhérez à l'association du Festival des Forêts

Renseignements et billetterie en ligne : [03 44 40 28 99/www.festivaldesforets.fr](http://03.44.40.28.99/www.festivaldesforets.fr)

Programme

Jeudi 21 juin à 20h30 – Compiègne, Fête de la musique, Orchestre Col'Legno

Vendredi 22 juin à 20h30 – Choisy-au-Bac, Chœurs d'hommes, Chœur de l'armée française
Un Chœur unique en France pour un programme allant des chants traditionnels aux grandes œuvres lyriques : Berlioz, Rossini, Schubert, Verdi...

Samedi 23 juin, 14h/18h – Vieux-Moulin, Un bureau en forêt, Théâtre et musique, Henri-Alexis Baastsch

Dimanche 24 juin, 14h/18h – Choisy-au-Bac, Concert sur l'eau, Le Concert Impromptu
Un concert-randonnée au fil de l'Aisne sur les musiques pour quintette à vent de Gounod, Haendel, Ligeti, Stravinsky

Jeudi 28 juin à 20h30 – Château de Pierrefonds, Une nuit d'été, Ronald Brautigam/David Guerrier /Orchestre de Picardie
Dîner puis concert dans la cour du château illuminé sur les airs du Songe d'une nuit d'été de Mendelssohn et de la Symphonie Pastorale de Beethoven

Vendredi 29 juin à 20h30 – Théâtre Impérial de Compiègne, Soirée symphonique, Isabelle Sengès /Orchestre National de Lille/ Chœur régional du Nord-Pas de Calais
Un plateau exceptionnel de 160 artistes et la création mondiale de la Sinfonia da Requiem de Nicolas Bacri.

Samedi 30 juin, 14h/18h – St-Jean aux Bois, Concert "olfactif", Ensemble vocal les Métaboles

Découverte des créations originales du parfumeur Quentin Bisch en écoutant les œuvres qui les ont inspirées : Des Près, Debussy, Poulenc, Ravel...

Dimanche 1^{er} juillet – Chelles, Musique en forêt, Etsuko Hirose

Mercredi 4 juillet, 20h30 – Pierrefonds, Inspirations baroques, Slava Chevliakov/Philippe Berrod

Samedi 7 juillet, 20h30 – Parc du Palais impérial de Compiègne, Musique sous les étoiles, Orchestre de Picardie Siegfried Idyll de Wagner et la Symphonie n°6 de Schubert dans le parc du Palais impérial.

Dimanche 8 juillet, 14h/18h – Tracy-le-Mont, Autour de Debussy, Juliette Hurel/Hélène Couvert

Mercredi 11 juillet, 20h30 – Rethondes, Récital de Piano, Ronald Brautigam

Jeudi 12 juillet, 19h – La Croix Saint-Ouen, Soirée russe, Quatuor Danel

Vendredi 13 juillet, 20h30 – Château du Plessis-Brion, Soirée Chostakovitch, Olga Kindler/Trio Sonnetto

Samedi 14 juillet, 11h et 18h – Saint Crépin aux Bois, Musiques françaises, Sébastien van Kuijk/Elsa Grether/Eliane Reyes

Dimanche 15 juillet, 14h/18h – Morienvall, Concert de clôture, Philippe Berrod / Quatuor Kalisto

Les concerts accessibles aux personnes à mobilité réduite



Afin de mieux les accueillir, le Festival des Forêts dispose :

- des rampes d'accès mobiles permettant de compenser les marches des différents bâtiments qui accueillent le public (églises, salles de châteaux, etc.),
- d'accessoires destinés à des fauteuils roulants rendant possible la participation aux randonnées,
- de signalétiques spécifiant l' "accès handicapés".

Les sites qui bénéficient de ces aménagements sont, en particulier, les églises de Pierrefonds, Vieux Moulin, Morienvall, Saint-Jean aux Bois, des Minimes, les châteaux de Pierrefonds et du Plessis Brion, et le site de Champlieu.

Les concerts-randonnées accessibles en fauteuil roulant sont les suivants :

- Le samedi 23 juin à Saint-Pierre en Chastres
- Le samedi 30 juin à Saint-Jean aux Bois
- Le dimanche 1^{er} juillet à Chelles
- Le samedi 14 juillet à Saint-Crépin aux Bois
- Le dimanche 15 juillet à Morienvall

La Fondation "Brie Picardie Initiatives" apporte son concours financier en 2012, permettant au Festival des Forêts de réaliser ces investissements. ■

Rendre accessible la musique à tous, c'est également donner aux personnes handicapées la possibilité de pouvoir se déplacer jusqu'aux lieux de concerts et de participer aux concerts-randonnées !

LES IMAGES DU MOIS



La Fête du muguet sous le soleil.



◀ **Inna Modja, vedette du concert** donné place du Palais le 30 avril au soir.

La rue Victor Schœlcher ▶ inaugurée par Philippe Marini, au cœur du quartier du Clos des Roses.



◀ **Une plaque dédiée à André Rémy** créateur de l'EFORC et président de 1973 à 1997, a été posée à l'entrée du gymnase des Jardins.

Journée nationale de la Déportation ▶ Les jeunes du collège Jacques Monod déposent une gerbe devant la stèle du mémorial de Royallieu.



◀ **4 lycéens de Pierre d'Ailly** ont représenté Compiègne au 4^{ème} Parlement européen des jeunes à Guimarães.

Chantier d'insertion ▶ Dernier comité de suivi du chantier de l'Ecole d'Etat Major



◀ **Quatorze vélos remportés au jeu "Les vitrines de votre ville"** organisé par les commerçants du centre-ville.

Paris Oise, Port intérieur ▶ Signature de la convention cadre.



Adieu à la garnison !



Ce mois de juin est le dernier de la garnison de Compiègne. Le 1^{er} juillet, l'Ecole d'Etat Major de l'Armée de Terre aura quitté le quartier Bourcier pour s'établir à Saumur, et la Direction Centrale du Service National, la rue de la 8^{ème} Division pour un nouveau site à Orléans. Ces décisions sont bien regrettables, mais elles offrent aussi de nouvelles opportunités à la Ville.

Compiègne a besoin de se rééquilibrer, entre ses deux rives, mais aussi entre son nord et son sud. Le développement de la cité s'est fait sur les terrains disponibles entre l'Oise et la forêt, toujours plus en aval, en partant de l'ancien bourg de Saint Germain pour rejoindre le territoire de La Croix Saint Ouen. Ainsi sont nés les nouveaux quartiers, et l'essentiel de nos zones d'activités.

Il est vrai que, de l'autre côté de l'obstacle que représente heureusement le parc du Château, et au-delà du quartier de Bellicart, la zone industrielle nord avait vu le jour dès les années 1950.

Aujourd'hui, ce tableau est complètement transformé. En premier lieu, le nord de la ville est désenclavé par la **rocade nord Est Clairoix/Choisy**, facteur de revitalisation pour la zone industrielle nord. En second lieu, le **pont Neuf** assure la fluidité avec la rive droite, et cette dernière connaît une vive expansion, bien coordonnée avec le cœur d'agglomération, et grâce aux efforts de l'Arc et au dynamisme de la municipalité de Margny les Compiègne.

En troisième lieu, le processus de transfert de propriété des anciennes emprises militaires du quartier Bourcier, du quartier d'Orléans, et de l'annexe des subsistances, est en cours en faveur de l'agglomération. Celle-ci aura soin de **créer un nouveau quartier**, relié au vieux centre-ville par la redécouverte des rues d'autrefois. La vocation touristique et culturelle de la Ville en sera amplifiée, par la mise en œuvre du projet de Centre de Congrès à proximité immédiate du Théâtre Impérial et du Palais. Sa vocation universitaire pourra y trouver des espaces propices à de nouvelles implantations en plein cœur de la cité. Un quartier résidentiel prendra naissance, le long de la rue de l'Arquebuse et des anciennes écuries de la Reine.

Avec les aménagements futurs, il n'y aura plus d'obstacle entre le centre-ville et Bellicart. Le patrimoine historique sera sauvegardé et transformé pour ses nouveaux usages. Compiègne quittera définitivement le 19^{ème} siècle pour le 21^{ème} siècle !

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise
Maire de Compiègne
Président de l'Agglomération
de la Région de Compiègne



"Allô, Monsieur le Maire ..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 18 juin entre 8h30 et 9h30

S O M M A I R E

ÉVÈNEMENT	P2	ENVIRONNEMENT	P11
LES IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
SOCIAL-SOLIDARITÉ	P5	VIE DES ENTREPRISES	P14
AMÉNAGEMENTS	P7	VIE PRATIQUE	P15
DOSSIER : COMPIÈGNE, CAPITALE DU DRESSAGE MONDIAL	P8-9	SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE	P16

Remise
de 5€

sur présentation
de ce coupon

Compiègne : ZAC de Mercières..... 03 44 86 53 07

10, rue du Petit Margny..... 03 44 90 02 03

Jaux : ZAC du Camp du Roy..... 03 44 90 26 26

Choisy au Bac : 855, avenue Léo Delibes..... 03 44 85 26 27



AUTOVISION
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**4 centres pour
mieux vous servir**



LITSALONS

Centre REGIONAL DE LA LITERIE

IRELLI

Dunlopillo

Epeda

EPED

EPED

CANAPÉS LITS
LITS GIGOGNE
COMMODES
BIBLIOTHÈQUES
BANQUETTES
TÊTES DE LITS
LITERIE FIXE ET ÉLECTRIQUE
MEUBLES
DÉCORATION
BERGÈRES

**NOUVEAU
dépositaire
Du Bout
Du Monde**

**promotion sur salons fixes,
convertibles et relax***



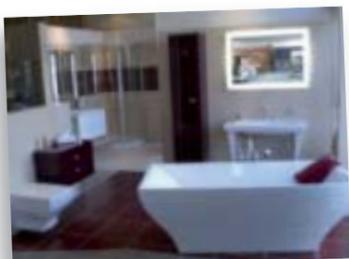
Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14 à 19h - Le lundi après-midi de 14h à 19h

* Selon étiquettes en magasin

1, rue Notre Dame de Bon-secours (centre ville de Compiègne-face parking Bouvines) - COMPIEGNE - 03 44 20 62 62

RS Riche & Sébastien

MATERIELS ET FOURNITURES POUR L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT



157, rue de la République - 60280 CLAIROIX

☎ 03 44 90 47 47 - Fax 03 44 90 47 49

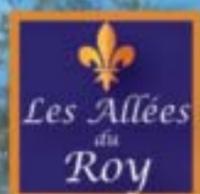
E-mail : contact@riche-et-sebastien.fr

Notre salle d'exposition
"Au Fil de l'Eau"

Nos horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30

le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30



Votre résidence de standing à Compiègne

Les Allées du Roy

À SAISIR !
Derniers appartements :
deux T3 et un studio

Au cœur du nouveau quartier de **Royallieu**, proche de la clinique **Saint Côme** et face à l'**ESCOM**, un bel immeuble de standing de 31 appartements seulement. Des prestations de qualité avec parkings et terrasses vous sont proposées.

RENSEIGNEMENTS AU 03 44 42 13 25

www.aubarne.fr

AUBARNE
Promotion immobilière

AMÉNAGEMENTS

MAGEO, un maillon essentiel du développement du transport fluvial

Situé à l'extrémité sud du canal Seine-Nord-Europe - dont l'ouverture est programmée en 2017- le projet MAGEO (Mise au Gabarit Européen de l'Oise), qui vise à approfondir la rivière Oise sur 37 km entre Compiègne et Creil afin de permettre le passage de convois de 180 mètres de long et jusqu'à 4400 tonnes de chargement, est un maillon essentiel de la liaison fluviale à grand gabarit Seine-Escaut. Cette liaison permettra de relier les ports maritimes et intérieurs des bassins de la Seine et du Nord-Pas-de-Calais à ceux des 20 000 km du réseau fluvial européen à grand gabarit.



Phileas Fotos / VNF

Le projet MAGEO consistera à approfondir l'Oise et à adapter le chenal de navigation.

Ce nouveau corridor européen de fret fluvial a pour objectif de décongestionner le trafic routier et de proposer une modalité de transport plus économique.

Développer le réseau à grand gabarit pour répondre aux enjeux de développement durable

Le report du fret routier sur le fluvial constitue l'un des moyens prioritaires pour atteindre les objectifs de réduction par quatre des émissions de gaz à effet de serre de la France entre 1990 et 2050.

Du fait de sa massification et de la forte contenance des bateaux à gabarit européen Vb (180 m et 4 400 tonnes), le transport fluvial est un mode éco-compétitif. En effet, plus on peut charger de marchandises par bateau, moins le coût de transport est élevé. De plus, le transport d'une tonne de marchandises par voie fluviale génère quatre fois moins de CO² en moyenne que par la route. Concrètement, un convoi fluvial de 4400 tonnes transporte autant de marchandises que 220 camions ou 110 wagons.

Augmenter le trafic fluvial sur l'Oise

Des études ont été réalisées sur le trafic local et d'échange sur le territoire du projet

MAGEO, celui-ci devrait passer de 2,3 millions de tonnes en 2010 à 4,4 millions de tonnes en 2020. Si le transport fluvial de matériaux de construction restera majoritaire, celui de produits agricoles pourrait doubler et de nouvelles filières se développer, notamment le transport de biens manufacturés par conteneurs.

Un levier pour l'économie locale

Le projet MAGEO profitera directement aux activités existantes situées au bord de l'Oise, qui pourront choisir d'augmenter la part du fluvial dans leur trafic local ou leur trafic d'échange.

Parallèlement, la création d'une plateforme à Longueil-Sainte-Marie (projet Paris-Oise-Port-Intérieur), située à proximité de l'autoroute A1 et de la ligne SNCF vers Paris, qui comprendra un quai pour le vrac et un pour les conteneurs, constitue un facteur d'attractivité pour l'implantation de nouvelles entreprises et le développement de la filière logistique et du transport multimodal.

Autre retombée intéressante pour le Compiégnois, les travaux du projet MAGEO entraîneront pour notre région une possibilité de débit supérieur de l'Oise et auront donc un impact positif dans notre dispositif de lutte contre les inondations entre Compiègne et Creil, un site d'écroulement des crues assurant la neutralité hydraulique après Creil. ■

Les caractéristiques du projet MAGEO

La mise au gabarit européen Vb de la rivière Oise sur 37 km entre Compiègne et Creil concerne directement 26 communes.

Approfondir la rivière et adapter le chenal

Le projet MAGEO consiste à approfondir la rivière Oise pour garantir un mouillage de 4 mètres (contre trois mètres aujourd'hui) et à adapter le chenal de navigation pour permettre le passage de bateaux au gabarit européen Vb (4400 tonnes, 180 mètres de long, 11,40 mètres de large). L'approfondissement du chenal de navigation de l'Oise se fera par dragage. L'opération consiste à enlever du fond, le sable, le gravier ou la vase. Le nouveau tracé du chenal navigable de l'Oise induira aussi ponctuellement des rescindements de berges. Les travaux consisteront en une opération de terrassement, c'est-à-dire d'adaptation de l'état naturel du terrain pour construire le nouveau chenal de navigation.

Des aménagements complémentaires

Seront également réalisés : une aire de stationnement pour les bateaux de commerce, des aires d'amarrage au niveau des zones d'alternat ; une protection et un renforcement des ponts, l'aménagement de certaines berges et la mise en place d'un site d'écroulement des crues assurant la neutralité hydraulique du projet.

Préserver les usages touristiques et la biodiversité



Le projet MAGEO a fixé comme objectif de concilier l'augmentation du fret fluvial avec la prise en compte du tourisme fluvial, la pratique d'activités de loisirs et la protection du patrimoine aquatique.

L'environnement a été un critère d'aide à la décision dans le choix du tracé afin d'éviter les zones écologiquement vulnérables et d'une sensibilité forte.

Des techniques de génie végétal permettront de protéger l'ensemble des berges rescindées par le projet dans le cadre d'une valorisation des bords de l'Oise.

En complément des protections de berges directement liées au projet, les berges naturelles actuellement dégradées et présentant un risque d'aggravation d'érosion seront également remises en état par Voies Navigables de France.

L'aménagement des protections des berges sera réalisé selon différentes technologies : enrochement et aménagement, technique végétale, ou encore pose de parois verticales.

Coût de l'opération

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 197,2 millions d'euros TTC.

La rue Saint-Corneille poursuit son lifting !

Depuis la fin mars, des travaux importants de requalification de la rue Saint-Corneille sont en cours. Les commerces restent bien entendu ouverts et accessibles à la clientèle.



Les canalisations d'eau ont été remplacées ainsi que les branchements en plomb. Les canalisations de gaz et les branchements électriques ont aussi fait peau neuve.

Dès le 23 mai, la rue Saint-Corneille a été rendue à la circulation et ce jusqu'à la fin du mois de juin où interviendra la deuxième phase des travaux qui concernera alors le réaménagement de la voirie. Des candélabres de style et un revêtement en harmonie avec la perspective de la rue seront posés durant l'été et les trottoirs seront élargis. ■

Dans cette nouvelle phase de travaux, les commerces de la rue Saint-Corneille resteront bien sûr ouverts à la clientèle et toutes les entrées de magasins seront rendues accessibles.

Le marché restera durant toute cette période sur le cours Guynemer et retrouvera sa place initiale à la fin des travaux, début septembre.

Coup
de pouce

+ jusqu'à
1750€
d'équipements
offerts*



DU 24 MAI
AU 16 JUIN 2012

CUISINES RUGGERI
(derrière Saint-Maclou)
239, rue des Métiers - ZAC de Jaux
Tél. 03 44 83 62 62
www.mobalpa.fr

MOBALPA

CUISINES, BAINS & RANGÈMENTS

Retrouvez tout Mobalpa sur
www.mobalpa.com
et  0 810 340 010

SANOFI 

Sanofi recherche et développe des médicaments et des vaccins
accessibles au plus grand nombre, pour améliorer la vie.



Sanofi Compiègne
56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel : 03.44.38.44.38 - Fax : 03.44.40.49.49
@mail : compiègne@sanofi-aventis.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans
la fabrication et le conditionnement
des médicaments de formes solides orales
(comprimés, gélules et poudres).

50% de sa production sont exportés vers
tous les marchés mondiaux dont
les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe,
consultez notre site www.sanofi.com


Val de France
RÉSIDENCES

COMPIÈGNE

« LA RÉSIDENCE ROBERT DESNOS »

Avenue des Martyrs de la Liberté
Face au Mémorial

**28 APPARTEMENTS
EN ACCESSION SOCIALE
DU T2 AU T4**

**5 (T2),
15 (T3) et 8 (T4)**

RENSEIGNEMENTS ET VENTE

**VAL DE FRANCE RÉSIDENCES
SERVICE COMMERCIAL
06 23 26 58 42**

9 avenue du Beauvaisis à Beauvais

**Autres programmes :
Beauvais, Bornel, Noyon, Noailles...**

**OPAS
100%
PROPRIÉTAIRE**

à partir de
104 490 €



**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
D'UNE MAISON INDIVIDUELLE OU D'UN APPARTEMENT
AVEC VAL DE FRANCE RÉSIDENCES**

HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



ENVIRONNEMENT

Trier ses déchets s'apprend dès le plus jeune âge

C'est pourquoi les messagères du tri de l'Agglomération de la Région de Compiègne vont de classe en classe apporter de précieux conseils et proposer des ateliers aux enfants pour que trier ses déchets, respecter son environnement ou encore avoir un comportement éco-citoyen devienne un réflexe au quotidien.



Dans les communes de l'ARC, diverses animations sont proposées en étroite liaison avec les enseignants aux enfants des classes de CP à la 6^{ème}. Les élèves abordent ainsi les consignes de tri, l'intérêt de celui-ci et le devenir de nos déchets au travers de jeux ludiques et interactifs comme la "Poubelle pédagogique" ou encore l'atelier "Papier recyclé" qui permet aux enfants de voir de façon concrète la réutilisation d'un déchet grâce à sa transformation en un nouvel objet et notamment ici la fabrication d'une feuille de papier recyclé.

Autre animation proposée, l'opération "Nettoyons la nature" fait participer les enfants à la collecte des déchets aux alentours de l'école et les aide à comprendre l'enjeu du respect de l'environnement au regard du temps de décomposition des déchets ramassés dans la nature.

Sensibiliser les élèves à l'éco-consommation et à la réduction des déchets à la source est également l'une des missions des messagères du tri. Des ateliers de récupération où les élèves peuvent élaborer des objets à partir des déchets, de même que le compostage où sont abordés le processus de décomposition des déchets et les avantages de cette technique, montrent que chacun, au quotidien, peut agir sur l'environnement en ayant un comportement éco-citoyen.

Plus de 1 300 élèves ont bénéficié de ces animations au cours de l'année scolaire 2011-2012, un dispositif qui est reconduit chaque année.

Pour toute information complémentaire : messageresdutri@agglo-compiegne.fr
Tél 03 44 40 76 33 ■

Pas de répit pour les emballages plastiques !

A partir du 15 juin 2012, les consignes de tri se simplifient ! Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise et ses communes adhérentes ont été sélectionnés par Eco-Emballages en qualité de Site Pilote afin de mener l'expérimentation nationale "2012-2013 : trions plus d'emballages en plastique". Cette opération consiste à intensifier les performances du recyclage en étendant les consignes de tri à l'ensemble des plastiques.



(aluminium et acier), les emballages en carton, et, c'est la nouveauté, tous vos emballages en plastique sans exception : bouteille, flacon mais aussi pot de yaourt, sac, barquettes et film en plastique...

Dans le même temps, le SMVO adapte le centre de tri pour trier l'ensemble de ces emballages en plastique. Au terme de cette année d'expérimentation, et selon les résultats, ce nouveau geste de tri pourrait être étendu à l'ensemble du territoire français.

Un engagement fort de la collectivité pour faire progresser le recyclage

L'Agglomération de la Région de Compiègne et le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise, qui gèrent la collecte et le traitement des déchets sur les territoires, se sont engagés dans l'amélioration constante du tri et du recyclage et pour assurer le meilleur service aux administrés. La collectivité va ainsi contribuer à améliorer les performances de recyclage des emballages en plastique et simplifier le quotidien de ses habitants. A l'échelle du SMVO, il s'agit de mobiliser 473 115 habitants et les 290 communes adhérentes autour de ce geste de tri et de protection de l'environnement. ■

Recycler plus de plastique : aujourd'hui c'est possible...

En pratique, dès le 15 juin 2012, pas avant, vous pourrez déposer dans votre sac de tri jaune tous les emballages métalliques

NOUVELLE TECHNOLOGIE

SOUNDLens

Avec **AUDITION BENOIT** vous êtes à la pointe de la technologie !
Découvrez notre nouvelle solution auditive :

100% invisible, 100% étonnant !

SOUNDLens par Starkey

Pour prendre rendez-vous, appelez dès maintenant le **03 44 86 30 09**

AUDITION BENOIT Le sens de l'écoute 30 rue d'Austerlitz - COMPIEGNE

Les Jardins de Cybèle
Assurer le bien-être, Créer le bien-vivre

Résidence médicalisée pour personnes âgées dépendantes et unité spécialisée Alzheimer

Tél. : 03 44 83 88 88

Rue du 14 juillet 60280 Margny-les-Compiègne

Décor de Charme
By Charlotte RUGGIERI

Objets et mobiliers de décoration anciens et contemporains
Confection d'ameublement
Réfection de siège
Patine à la demande

Ouvert du jeudi au dimanche toute l'année de 14h à 19 h

36 rue de Fauville - 60280 Bienville
Port. : 06 42 22 98 72
www.decor-de-charme.com

VIE DES ENTREPRISES

BNI lance son 3^{ème} groupe à Compiègne

Business Network International, premier réseau d'affaires mondial, vient de lancer officiellement le BNI Compiègne.



Le groupe BNI Compiègne.

21 entrepreneurs de Compiègne et des environs, membres fondateurs du 3^{ème} groupe BNI en Picardie, issus d'horizons différents (communication, bâtiment, informatique, gestion du patrimoine, objet publicitaire, assurance, alarme, paysagistes, intérim,...) ont présenté ce réseau d'affaires original mi avril dans les locaux de l'Hôtel Mercure à une centaine de professionnels, autour du thème "Le partage de son réseau pour développer ses affaires".

"BNI est un réseau d'affaires professionnel basé sur la recommandation mutuelle. Il concerne tous les entrepreneurs et cadres dirigeants qui souhaitent développer du «new business»" soulignent Olivier Depoorter, président BNI Compiègne et Gisèle Marboeuf, directeur régional BNI Oise. "Participer à un groupe

BNI donne l'opportunité d'augmenter son chiffre d'affaires et d'élargir son réseau en prenant part à des actions marketing mutualisées, en développant ses capacités de communicant, en se formant à la gestion de réseau professionnel. Cela permet aussi d'avoir un groupe d'experts à sa disposition, de faire partie d'une équipe solidaire, de pouvoir apprendre de nouvelles techniques de vente et d'avoir des dizaines de professionnels prêts à vous recommander".

Pour contacter les responsables du groupe BNI Compiègne :

- Gisèle Marboeuf - 06 26 16 79 49 - gisèle.marboeuf@bnifrance.fr
- Olivier Depoorter - o.depoorter@solvimo.com ■

Steffy, une créatrice magique

Elle a décidé de faire de sa passion un métier et pour cela de monter sa petite entreprise. Steffy Leturque-Verrier vient de donner vie à son rêve, il a pour nom Magic Fantaisie. Derrière ce patronyme, se cachent des bijoux colorés, amusants, sophistiqués, originaux.



Steffy Leturque-Verrier est la créatrice de Magic Fantaisie.

"Je me suis tournée assez vite vers la création de bijoux et c'est ainsi que j'ai eu l'idée de faire de cette véritable passion une activité professionnelle" raconte Steffy Leturque-Verrier. Afin de concrétiser son projet, la créatrice d'entreprise s'est adressée à la BGE, cellule d'aide spéciali-

sée. "J'ai testé mon projet en m'intégrant au sein de la couveuse d'entreprises de cet organisme et non seulement cela m'a bien aidé au départ mais c'est toujours un soutien efficace pour poursuivre l'aventure" détaille Steffy.

Métal, pierre, bois, tissus, cuir, résine, pompons, tout est mis à profit pour créer les bijoux qui portent sa griffe. "Il y en a pour tous les goûts, on trouve aussi bien des colliers ou des bagues, des bracelets, des porte-clefs que des pendentifs. J'aime les choses très colorées et dans quelques temps je pense par ailleurs proposer une collection destinée aux hommes".

Et si Magic Fantaisie marche bien, Steffy envisage de posséder sa propre boutique.

Magic Fantaisie. 7, rue Maurice Ravel à Compiègne et sur internet : <http://www.magicfantaisie.sitew.com> ■

L'ESC Compiègne : 1^{ère} au concours "Apprendre la Bourse"

L'antenne picarde de l'association Finances & Pédagogie a relayé le jeu éducatif "Apprendre la Bourse" auprès des établissements scolaires et pour la première fois, le challenge a été ouvert aux étudiants.

Les participants ont été amenés à s'intéresser aux entreprises, aux actions et à l'économie et les stratégies d'investissement durable ont été au cœur du challenge. En se concentrant sur le thème de la durabilité, le

concours a souhaité encourager ses jeunes participants à agir de manière responsable et porteuse d'avenir. L'équipe "NO STRESS" de l'ESC Compiègne a remporté la 1^{ère} place au classement national. ■

Venez nombreux au "Week-end fou" des commerçants !

Dimanche 24 juin, les commerçants du centre de Compiègne organisent leur traditionnel "Compiègne, week-end fou", de 9h à 19h dans les rues du centre-ville.



Grande braderie dans les rues du centre-ville.

Toute la journée du 24 juin, la grande braderie aura droit de cité dans les rues du centre de Compiègne, avec les commerçants sédentaires et non sédentaires venus pour l'occasion de toute la région.

Parallèlement, la brocante des particuliers donnera rendez-vous aux amateurs de bonnes affaires, dans le square Place Saint-Jacques. De son côté, le 6^{ème} salon de l'automobile qui réunira cette année une dizaine de concessionnaires compiégnais, s'installera sur le parking de cette même place.

Place du Change, l'association des Amis des Bibliophiles de Compiègne procédera à la

vente de livres d'occasion au profit des bibliothèques de la ville. Trois artistes-peintres exposeront leurs œuvres et un atelier d'initiation à la peinture sera proposé au public.

Place du Marché aux Herbes, le club BMX Compiègne-Clairoix fera des démonstrations tandis qu'en marge de cette grande braderie du centre-ville aura lieu sur l'Oise, la traditionnelle course de baignoires organisée par l'Amicale des Anciens marins de Compiègne, pour le plus grand plaisir des spectateurs. ■

Les inscriptions à la Braderie se feront les mercredis 6, 13 et 20 juin de 14 heures à 16 heures avec le Groupe Géraud dans les locaux de l'Association - 8 rue de la sous-Préfecture à Compiègne - Bureau 112.

Concernant la Brocante des Particuliers, les dossiers d'inscription sont à retirer sur simple demande au secrétariat de l'association, soit par courrier, soit par mail. Renseignements au 03 44 40 28 28 - Mail : acc9@wanadoo.fr

Les saveurs du terroir à l'Office de tourisme

L'Office de tourisme de l'Agglomération de la région de Compiègne élargit l'éventail de ses produits. Livres, tabliers à l'effigie des Picatins et objets souvenirs ont été rejoints par des spécialités régionales gastronomiques.



Ces produits estampillés "Terroirs de Picardie" ravissent déjà les gourmands et fournissent des idées cadeaux originales pour les visiteurs.

On trouve ainsi des terrines de sanglier, des moutardes à la bière, de la confiture de pommes au caramel, des biscuits picards, des Cœurs de Picardie à la crépordienne, des haricots de Soissons au naturel et côté boissons, de la limonade traditionnelle ou du nectar de rhubarbe.

De quoi satisfaire les amateurs de bonne table ! ■

Nouveaux commerces



Salon de coiffure Un Hair d'Ange, 43 rue Saint-Cornelle



Sushis Wok, rue Saint-Martin.

VIE PRATIQUE

Centres aérés de juillet-août

Pour les centres aérés de cet été, l'inscription des enfants est obligatoire. Celle-ci doit être effectuée en mairie, avant le 15 juin.

Les centres aérés accueillent les enfants de 3 à 16 ans de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. (Possibilité de cantine).

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, une préinscription est obligatoire en mairie, au service de la Vie scolaire (bureau 118). Pour cette préinscription, il convient de verser un acompte qui sera calculé en fonction des revenus.

Pour une première inscription, il convient de vous munir également du dernier avis d'im-

position ou des trois derniers bulletins de salaire si la famille n'est pas imposable, du justificatif de domicile, du numéro d'allocation (CAFO) et du livret de famille. Rens. au 03 44 40 72 85.

Les centres aérés du mois de juillet fonctionneront du vendredi 6 juillet au mardi 31 juillet 2012 inclus.

Les centres aérés du mois d'août fonctionneront du mercredi 1^{er} août au mardi 28 août 2012 inclus. ■

Liste des centres accueillant les enfants pendant les vacances d'été

MOIS DE JUILLET du 6 au 31 juillet

- Centre aéré Hersan (6/16 ans)
- Maternelle Jeanne d'Arc (3/6 ans)

Ces deux centres accueilleront les enfants domiciliés à Compiègne et scolarisés dans les écoles :

- Pierre Sauvage, Hersan, Jeanne d'Arc, Augustin Thierry, Saint-Germain et St-Lazare ainsi que les enfants fréquentant régulièrement les centres aérés du mercredi.

- Centre aéré André Hammel (6/16 ans)
Ce centre, plus particulièrement axé sur les activités sportives, initiera tout au long du mois les enfants à la découverte de nombreux sports.

- Centre aéré Georges Pompidou B (6/16 ans)
- Maternelle Georges Pompidou I (3/6 ans)
- Maternelle Jacques Prévert (3/6 ans)

MOIS D'AOÛT du 1^{er} au 28 août inclus

- Centre aéré St-Lazare (6/12 ans)
- Maternelle St-Lazare (3/6ans)

Ces deux centres accueilleront les enfants domiciliés à Compiègne et scolarisés dans les écoles Pierre Sauvage, Hersan, Jeanne d'Arc et Saint-Lazare.

- Centre aéré Albert Robida A (6/12 ans)
- Maternelle Albert Robida (3/6ans)
- Centre aéré Georges Pompidou B (6/12 ans + 13/16 ans)
- Maternelle Georges Pompidou II (3/6 ans)

A noter : Les parents résidant dans les communes extérieures seront orientés vers les centres Elémentaire et Maternelle Pompidou. Un service de restauration sera mis à la disposition des enfants selon certaines modalités. Rens. au 03 44 40 72 85.

Opération "Ville, Vie, Vacances"

Plus de 250 jeunes bénéficient chaque année des activités organisées par les centres municipaux dans le cadre de l'opération "Ville, Vie, Vacances".

Le nombre de places étant limité pour chacun des stages proposés, ne tardez pas à inscrire votre enfant !

Stage "Sport, loisirs et culture"

• du jeudi 16 août au vendredi 24 août inclus, comprenant des activités sportives, de loisirs et culturelles sur Compiègne et ses environs, un séjour au Futuroscope de Poitiers, 3 jours / 2 nuits (voyage en TGV depuis la gare de Roissy Charles de Gaulle, hébergement à l'hôtel).

Stage "Je découvre le métier de sapeur-pompier"

• du 9 au 13 juillet, du 20 au 25 août

Stage "Je découvre le métier de gendarme à cheval et de garde forestier"

• du 27 au 31 août

Renseignements et dossiers d'inscription

auprès de Madame Loiseau : au centre municipal du Clos des Roses, tél. 03 44 20 91 76.

Compiègne Plage

Les amateurs de farniente pourront profiter pleinement de la plage installée du 9 juillet au 24 août au parc de Bayser. L'entrée sera ouverte de 10h30 à 19h et réservée aux enfants accompagnés de leurs parents.

Cette année une structure gonflable sera à la disposition des enfants de moins de 10 ans et un grand bac à sable sera prévu pour les plus petits. Les enfants pourront également pratiquer de nombreuses activités de plein air.

Toutes les animations proposées sont réservées aux familles avec des enfants, ceux-ci ne pouvant s'y adonner que sous la surveillance de leurs parents. ■

Rentrée scolaire 2012-2013 : inscrivez votre enfant !

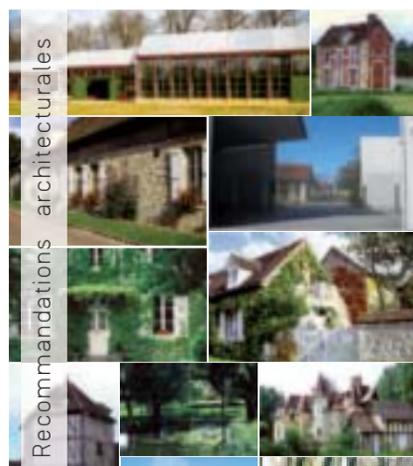
Pour l'année scolaire 2012-2013, l'inscription des enfants domiciliés à Compiègne doit être effectuée auprès du service de la vie scolaire de la Ville de Compiègne. Une permanence est assurée dès à présent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ainsi que le samedi de 9h à 12h au 1^{er} étage de l'hôtel de ville - bureau 112.

Les personnes concernées devront se munir du livret de famille et d'une quittance de loyer ou d'une facture (EDF, téléphone...) de moins de trois mois.

Pour les inscriptions hors périmètre scolaire, il convient d'adresser un courrier à Monsieur le Maire de Compiègne ou au maire-adjoint délégué à l'Enseignement et à la Formation. Pour une première demande de dérogation au périmètre scolaire, indiquer l'adresse des parents, les nom, prénom, date et lieu de naissance de l'enfant, l'école souhaitée et le motif.

La dérogation ne vaut pas inscription. Les enfants du périmètre scolaire étant prioritaires, les demandes de dérogation sont sur liste d'attente. ■

Un guide de recommandations architecturales



Pour maintenir et respecter les caractéristiques du bâti et des paysages locaux, a été réalisée une plaquette de 26 pages qui propose des conseils techniques en fonction du type d'architecture.

Elaborée par l'Association du Pays Compiégnois (APC), cette plaquette gratuite est à disposition (dans les mairies et à l'ARC) des particuliers réalisant des travaux sur leur habitation, et qui sont soucieux de respecter l'architecture traditionnelle du Compiégnois. ■

Hôpital Saint-Joseph : appel à souvenirs



Les Archives municipales de Compiègne préparent, à l'initiative d'un jeune cher-

cheur, Robert Blaizeau, une exposition sur l'histoire de l'Hôpital Saint-Joseph.

Pour nourrir cette exposition, les Archives recherchent tout témoignage, souvenir, document, photo, objet rappelant cet établissement qui fut d'abord une maison particulière (Maison Mulot) avant d'être un pensionnat de jeunes filles puis un hôpital.

Merci de vous adresser aux Archives de la Ville :

archives.municipales@mairie-compiegne.fr, tél. 03 44 86 28 10. ■

BRÈVES

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 13 juin de 14h à 19h et le samedi 23 juin de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Prélèvements en plasma : le deuxième

mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h et de 14h à 16h sur rendez-vous, dans la salle 4 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

Permanences des députés

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand.

François-Michel Gonnot, député de Compiègne-nord, reçoit 10, place du Général de Gaulle sur rendez-vous. Pour le rencontrer, appeler au 03 44 09 12 19. ■